

ESKER

Société Anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

ORFIS BAKER TILLY
Le Palais d'Hiver
149 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

ESKER

Société Anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société ESKER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services Interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Impôts sur les résultats et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

ORFIS BAKER TILLY

Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIES

Nathalie LORENZO CASQUET

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition	2	5 858	5 522
Immobilisations incorporelles	3	20 815	16 859
Immobilisations corporelles	4/5	7 115	5 168
Immobilisations financières		4 124	785
Actif immobilisé		37 912	28 334
Stocks		176	101
Créances clients		17 633	16 060
Impôts différés actifs		762	1 062
Autres créances et comptes de régularisation	6	3 620	3 463
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	7	20 632	21 338
Actif circulant		42 823	42 024
TOTAL ACTIF		80 735	70 358
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capital social		10 961	10 789
Primes d'émission		19 277	18 972
Résultat consolidé		6 766	6 325
Réserves consolidées		2 616	-1 684
Capitaux propres	8	39 620	34 402
		<i>Dont Part du groupe</i>	<i>34 402</i>
		<i>Dont Intérêts minoritaires</i>	<i>0</i>
Provisions pour risques et charges	11	1 193	554
Emprunts et dettes financières	12	13 716	7 657
Dettes fournisseurs		4 824	4 765
Dettes fiscales et sociales		12 451	11 142
Impôts différés passifs		210	304
Autres dettes et comptes de régularisation	13	8 721	11 534
Dettes		39 922	35 402
TOTAL PASSIF		80 735	70 358

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Note	31/12/17	% CA	31/12/16	% CA
Chiffre d'affaires	14	76 065	100,0%	65 990	100,0%
Production immobilisée	15	5 204	6,8%	4 774	7,2%
Autres produits d'exploitation		1 136	1,5%	966	1,5%
Achats consommés		-1 457	-1,9%	-1 365	-2,1%
Variations de stocks		55	0,1%	-36	-0,1%
Autres charges d'exploitation		-20 134	-26,5%	-18 326	-27,8%
Charges de personnel	16	-43 216	-56,8%	-36 185	-54,8%
Impôts et taxes		-1 063	-1,4%	-916	-1,4%
Dotations nettes aux amortissements		-6 152	-8,1%	-5 137	-7,8%
Dotations nettes aux provisions		-190	-0,2%	-31	0,0%
Résultat d'exploitation		10 248	13,5%	9 734	14,8%
Résultat financier	17	-110	-0,1%	-108	-0,2%
Résultat courant des entreprises intégrées		10 138	13,3%	9 626	14,6%
Résultat exceptionnel	18	-456	-0,6%	-474	-0,7%
Impôts sur les résultats	19	-3 148	-4,1%	-2 950	-4,5%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		232	0,3%	123	0,2%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			0,0%		0,0%
Résultat net		6 766	8,9%	6 325	9,6%
Résultat par action en euros	20	1,28		1,20	
Résultat dilué par action en euros	20	1,22		1,14	

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Prime d'émission	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux Propres Groupe
Situation au 31 décembre 2015	10 496	18 486	1 106	6 473	-7 372	29 188
Résultat reporté à nouveau				-4 923	4 923	0
Résultat de l'exercice				6 325		6 325
Variation des écarts de conversion			-322			-322
Options de souscription d'actions	293	488				781
Actions propres					-211	-211
Dividendes				-1 550		-1 550
Autres mouvements					191	191
Situation au 31 décembre 2016	10 789	18 973	784	6 325	-2 469	34 402
Résultat reporté à nouveau				-4 700	4 700	0
Résultat de l'exercice				6 766		6 766
Variation des écarts de conversion			-1 756			-1 756
Options de souscription d'actions	172	304				476
Actions propres					1 646	1 646
Dividendes				-1 625		-1 625
Autres mouvements					-289	-289
Situation au 31 décembre 2017	10 961	19 277	-972	6 766	3 588	39 620

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net consolidé	6 766	6 325
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité:		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 424	5 129
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	21	60
- Produits de cession d'éléments d'actif	-77	-104
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	14 134	11 410
Charges d'impôts	3 353	2 950
Impôts payés	-2 258	-1 456
Intérêts payés et reçus	35	-19
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-80	1 476
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	15 184	14 361
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-13 155	-7 021
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	77	113
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-3 106	13
Investissement dans une entreprise associée	-3 751	-1 061
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-19 935	-7 956
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 633	-1 550
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	477	779
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-3 977	-2 279
Augmentation des dettes financières	10 000	2 000
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	4 867	-1 050
VARIATION DE TRESORERIE	116	5 355
Incidences des variations de taux de change	-822	-312
Trésorerie à l'ouverture	21 338	16 295
Trésorerie à la clôture	20 632	21 338

ANNEXE

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

■ Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 22 mars 2018.

■ Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 2014-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

■ Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

■ Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

■ Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

■ Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4)
- le calcul des impôts différés (note 19)
- l'évaluation des engagements de retraite (note 11)
- l'évaluation des provisions (note 11).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêt des comptes.

■ Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

■ Immobilisations incorporelles

Frais de développement

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- **les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

■ Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes

■ Terrain :	illimité
■ Bâtiment :	20 ans
■ Installations générales :	de 5 à 8 ans
■ Matériel de transport :	de 3 à 5 ans
■ Matériel de bureau et informatique :	de 2,5 à 8 ans
■ Mobilier :	5 ans

Contrats de location financement

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

■ Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

■ Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

■ Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

■ Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

■ Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

■ Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêtés des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

■ Avantages au personnel

Plans de retraite

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

Autres avantages à long terme

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

■ Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

■ Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en « autres produits d'exploitation ».

■ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

■ Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

2. Périmètre de consolidation

Une nouvelle société est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit de la société allemande e-integration GmbH, spécialisée dans l'EDI, basée à Ratingen, qui fut acquise à 100% par Esker SA.

Sociétés	Sièges	2017		2016		Méthode de consolidation (1)
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
Esker SA	Lyon (France)	Société consolidante				
Esker GmbH	Feldkirchen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
Esker Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
Esker Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
Esker Iberica SI	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%	I.G.
Esker Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
Esker Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
CalvaEdi	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
e-integration	Ratingen (Allemagne)	100,0%	100,0%			I.G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) : I.G. : Intégration Globale

M.E.: Mise en équivalence

3. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

NOTE 1 : Informations sectorielles

Informations relatives aux produits et services

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Vente de logiciels	1 647	2 600
Vente de cartes fax	605	726
Contrats de maintenance et mise à jour	8 041	8 645
Prestations de services	14 360	10 637
Traffic	51 412	43 382
CHIFFRE D'AFFAIRES	76 065	65 990

Informations relatives aux zones géographiques

Au 31 décembre 2017 <i>En milliers d'euros</i>	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	29 018	5 662	3 750	3 665	4 040	29 930	76 065
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 171	114	25	76	50	2 494	27 930

Au 31 décembre 2016 <i>En milliers d'euros</i>	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	25 755	2 110	3 434	3 222	3 462	28 007	65 990
Immobilisations corporelles et incorporelles	19 429	2	34	96	58	2 408	22 027

Informations relatives aux principaux clients

Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 6,0 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 5,3 % du chiffre d'affaires total du groupe.

NOTE 2 : Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2017			31/12/2016
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	4 823	89	4 734	5 386
CalvaEdi	137	2	135	135
e-integration	989	0	989	
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	5 949	91	5 858	5 521

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

En 2017, le groupe a acquis une nouvelles filiale, e-integration. Conformément au règlement CRC 99-02, les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'un amortissement.

La diminution de la valeur nette de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change.

NOTE 3 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2017			31/12/2016
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais de développement	28 277	18 717	9 560	8 203
Marques	1 605		1 605	1 083
Logiciel	1 818	1 564	254	424
Relation clientèle	7 410	638	6 772	4 668
Immobilisations incorporelles en-cours	2 624		2 624	2 481
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 734	20 919	20 815	16 859

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité « On Demand » de l'ensemble de nos solutions.

■ Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

-Au 31/12/2017 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	23 301				4 976	28 277
Marques	1 083			585	-63	1 605
Logiciel	1 439	40	-14	448	-95	1 818
Relation clientèle	4 963			2 447		7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	2 481	5 204			-5 061	2 624
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	33 267	5 244	-14	3 480	-243	41 734
Frais de développement	15 098	3 634			-15	18 717
Logiciel	1 015	209	-14	412	-58	1 564
Relation clientèle	295	176		167		638
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	16 408	4 019	-14	579	-73	20 919
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	16 859	1 225	0	2 901	-170	20 815

1. Il s'agit des variations de périmètre e-integration

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le transfert des immobilisations en cours en frais de développement et les effets de change.

■ Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Au 31/12/2016 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	19 021				4 280	23 301
Marques	1 067				16	1 083
Logiciel	1 408	123	-116		24	1 439
Relation clientèle	4 963					4 963
Immobilisations incorporelles en-cours	1 966	4 784			-4 269	2 481
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	28 425	4 907	-116	0	51	33 267
Frais de développement	12 085	3 010			3	15 098
Logiciel	940	123	-62		14	1 015
Relation clientèle	118	177				295
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	13 143	3 310	-62	0	17	16 408
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	15 282	1 597	-54	0	34	16 859

NOTE 4 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2017			31/12/2016
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	983		983	
Bâtiments	873	14	859	
Matériel de bureau informatique	4 412	2 987	1 425	1 239
Installations et agencements	2 602	1 043	1 559	574
Matériel et outillage	6 843	4 962	1 881	2 955
Matériel de transport	57	30	27	37
Mobilier	582	201	381	363
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 352	9 237	7 115	5 168

■ Variations constatées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017

Au 31/12/2017 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Terrain		983				983
Bâtiments		873				873
Matériel de bureau informatique	3 783	765	-295	315	-156	4 412
Installations et agencements	1 369	1 244	-2	37	-46	2 602
Matériel et outillage	6 920	1	-5		-73	6 843
Matériel de transport	53	11	-7			57
Mobilier	512	128	-11		-47	582
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	12 637	4 005	(320)	352	(322)	16 352
Bâtiments		14				14
Matériel de bureau informatique	2 544	580	-280	248	-105	2 987
Installations et agencements	795	226	-6	32	-4	1 043
Matériel et outillage	3 965	1 067	-5		-65	4 962
Matériel de transport	16	18	-4			30
Mobilier	149	71	-11		-8	201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	7 469	1 976	(306)	280	(182)	9 237
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	5 168	2 029	-14	72	-140	7 115

1. Il s'agit des variations de périmètre e-intégration

La principale variation de la période concerne les bâtiments et terrains suite à l'acquisition de l'usine de production de Décines en septembre 2017. Des travaux et investissements ont également réalisés dans les nouveaux locaux de la société à Villeurbanne, en vue du déménagement de janvier 2018.

■ Variations constatées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016

Au 31/12/2016 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matériel de bureau informatique	3 316	731	-289		25	3 783
Installations et agencements	1 169	354	-160		6	1 369
Matériel et outillage	6 235	700	-15			6 920
Matériel de transport	51	14	-12			53
Mobilier	467	314	-280		11	512
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	11 238	2 113	(756)		42	12 637
Matériel de bureau informatique	2 225	560	-253		12	2 544
Installations et agencements	688	127	-14		-6	795
Matériel et outillage	2 942	1 039	-14		-2	3 965
Matériel de transport	26	17	-27			16
Mobilier	373	31	-253		-2	149
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	6 254	1 774	-561		2	7 469
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	4 984	339	-195		40	5 168

NOTE 5 : Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2015	5 477	-2 258	3 219
Augmentation	619	-987	-368
Diminution	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2016	6 096	-3 245	2 851
Augmentation	0	-1 028	-1 028
Diminution	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2017	6 096	-4 273	1 823

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2017 et 2016 :

En milliers d'Euros	31/12/2017				31/12/2016			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	863	819	0	1 682	930	1 806	0	2 736
Valeurs actualisées des paiements minimaux	836	779	0	1 615	907	1 615	0	2 522

NOTE 6 : Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur Nette 31/12/2017	Valeur Nette 31/12/2016
Créance d'impôt	1 531	1 682
Autres créances fiscales	626	366
Autres créances	101	92
Charges constatées d'avance	1 362	1 323
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	3 620	3 463

NOTE 7 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2017, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur Nette 31/12/2017	Valeur Nette 31/12/2016
Valeurs mobilières de placement	3 394	5 721
Disponibilités	17 238	15 617
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	20 632	21 338

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

NOTE 8 : Capitaux propres

	Valeur (en milliers d'euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2015	10 497	5 248 115
Augmentation de capital	108	54 000
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	184	92 243
Capital social au 31/12/2016	10 789	5 394 358
Augmentation de capital	89	44 550
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	83	41 458
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2017	10 961	5 480 366

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,30 € par action a été versé sur la période.

NOTE 9 : Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2017 :

	Exercice 2017	Exercice 2016
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	193 623	189 847
Achats d'actions (contrat de liquidité)	38 150	103 889
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-41 440	-100 113
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)	-38 780	
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	151 553	193 623

NOTE 10 : Plans de stocks options, actions gratuites et bons de souscription d'actions

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2017 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	attribution	expiration		attribuées	exercées	échues ou perdues	
Plan de souscription	08/07/08	07/07/18	4,07	68 600	49 100		19 500
Plan de souscription	03/04/09	02/04/19	2,74	118 300	73 123	16 095	29 082
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000	15 656	2 344	30 000
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	26 986	4 688	35 726
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	10 928	2 782	6 040
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000	10 400	8 000	37 600
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	9 624	1 000	16 876
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	5 370	1 626	5 004
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	2 248	375	21 877
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	1 000	1 000	21 800
Plan de souscription	04/05/17	03/05/27	46,55	20 750	0	0	20 750
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				486 600	204 435	37 910	244 255
Actions gratuites	01/07/16	30/06/18		62 600			62 600
Actions gratuites	04/05/17	03/05/19		48 900			48 900
TOTAL ACTIONS GRATUITES				111 500	0	0	111 500

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31 décembre 2016	267 988	10,60	107 150	30,39
Quantité attribuée	20 750	46,55	48 900	46,55
Quantité exercée	-41 458	9,35	-44 550	24,90
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-3 025	17,81		
Solde à exercer au 31 décembre 2017	244 255	13,77	111 500	38,90

NOTE 11 : Provisions

	31/12/2016	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2017
<i>En milliers d'euros</i>						
Provisions pour risques et charges	0	80				80
Engagements de retraite	554	567	-8			1113
TOTAL PROVISIONS	554	647	-8	0	0	1 193

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont fait l'objet d'un changement d'estimation. Aux hypothèses habituelles, ont été rajoutées l'application d'une table de turn over afin de prendre en compte la baisse du taux de turn-over avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ce changement d'estimation a augmenté significativement le montant de l'engagement de retraite qui passe de 678 K€ au 31 décembre 2016 à 1 213 K€ au 31 décembre 2017. La dotation correspondant au changement d'estimation été comptabilisée en résultat exceptionnel pour 360 K€.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France

• Taux d'actualisation	1,30%
• Taux de croissance des salaires	1,50%
• Age de départ en retraite	65 ans
• Taux de turnover	8,00%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

Régime en vigueur en Italie

L'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie s'élève à 249 K€ au 31/12/2017 et s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	Augmentation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2017
Allocation de départ Esker Italie	226	31	-8		249

NOTE 12 : Emprunts et dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Contrat de location financement	1 849	2 757
Emprunts bancaires	11 867	4 900
TOTAL DETTES FINANCIERES	13 716	7 657

Contrats de location financement

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la note 4 ci-dessus.

Emprunts bancaires

Esker SA a souscrit 3 nouveaux emprunts sur 2017 pour un montant total de 10 M€ afin de financer la croissance et les acquisitions de la société e-integration en Allemagne et l'immeuble abritant l'usine de Production à Décines.

NOTE 13 : Autres dettes et comptes de régularisation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Produits constatés d'avance	6 044	6 012
Dépôts et cautions clients	2 514	2 385
Autres dettes	163	3 137
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	8 721	11 534

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Au 31 décembre 2016, les autres dettes comprenaient la dette pour l'earn out et le retention payout relatif à l'acquisition de TermSync pour 3,1 M€. Cette dette a été payée en début d'exercice 2017.

NOTE 14 : Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Vente de logiciels	1 647	2 600
Vente de cartes fax	605	726
Contrats de maintenance et mise à jour	8 041	8 645
Prestations de services	14 360	10 637
Traffic	51 412	43 382
CHIFFRE D'AFFAIRES	76 065	65 990

NOTE 15 : Dépenses de recherche et développement

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Dépenses de R&D de la période	-8 291	-6 754
Frais de développement immobilisés	5 204	4 774
Amortissements des frais de développement immobilisés	-3 633	-3 010
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-6 720	-4 990

L'analyse des dépenses de développement immobilisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 est présentée dans la Note 2.

NOTE 16 : Frais de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du personnel	32 894	27 649
Charges sociales	10 322	8 536
FRAIS DE PERSONNEL	43 216	36 185

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2017	267	35	17	19	36	129	503
Effectif au 31/12/2016	243	5	14	21	28	116	427
Effectif au 31/12/2015	209	7	14	17	29	99	375

NOTE 17 : Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers	124	64
Résultat de change	-46	-93
Charges financières	-88	-78
Provision sur titres sociétés non consolidées	-100	
RESULTAT FINANCIER	-110	-107

NOTE 18 : Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-3	-420
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	30	80
Dotations et reprises exceptionnelles	-483	-134
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-456	-474

NOTE 19 : Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôts de la période

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
(Charge) / Produit d'impôt exigibles	-2 984	-2 224
(Charge) / Produits nets d'impôts différés	-164	-726
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	-3 148	-2 950

Impôts différés au bilan

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2015	1 581	(105)
Impôt différés de la période constatés en résultat	-539	-187
Effet des variations de taux de change	20	-12
Solde au 31 décembre 2016	1 062	(304)
Impôt différés de la période constatés en résultat	-226	62
Effet des variations de taux de change	-74	32
Solde au 31 décembre 2017	762	(210)

Au 31 décembre 2017, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 10 041 K€.

Preuve d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/17	31/12/16
Résultat net	6 766	6 325
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	234	123
- Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	0
- Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-3 148	-2 950
Résultat net avant impôt	9 680	9 152
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	33,33%	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	-3 227	-3 050
Différences fiscales permanentes	65	671
Economie d'impôt sur déficit reportable	421	-187
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-195	-160
Différences fiscales temporaires	-54	-322
Différence de taux	-146	98
Autres	-11	-1
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISE (-/+)	-3 148	-2 950

NOTE 20 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions t d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2017		31/12/2016	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	6 766 000	5 291 403	6 325 000	5 287 202
Stock-options ayant un effet dilutif		175 472		186 355
Actions gratuites ayant un effet dilutif		63 046		81 350
Bases de calcul du résultat dilué par action	6 766 000	5 529 921	6 325 000	5 554 907
Résultat par action		1,28		1,20
Résultat dilué par action		1,22		1,14

NOTE 21 : Transactions avec les parties liées

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker détenues majoritairement

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de solutions par la société mère à ses filiales
- royalties
- refacturation de dépenses marketing
- refacturation de frais de personnel
- intérêts sur avances financières consenties

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

Autres transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

AU 31/12/2017 En milliers d'euros	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	648	371	263	14	0
Membres du Conseil de Surveillance	88	68			20
TOTAL	735	438	263	14	20

NOTE 22 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paiements dus par période			Charge de la période
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement	Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe				
Contrats de location simple	12 901	2 987	8 208	1 706	3 463
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	12 901	2 987	8 208	1 706	3 463

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS				

* lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés		Orfis Baker Tilly		Autres	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	40 830	54%	39 740	54%	34 170	46%
- Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	53 004	70%
Missions accessoires					45 324	71%
- Emetteur					22 497	30%
- Filiales intégrées globalement					18 847	29%
Sous-Total Audit	40 830	27%	39 740	29%	87 174	58%
AUTRES PRESTATIONS						
Juridique, fiscal, social						
- Emetteur						
- Filiales intégrées globalement					7 534	100%
Autres						
- Emetteur						
- Filiales intégrées globalement					13 668	100%
Sous-Total Autres prestations	0	0	0	0	7 534	100%
TOTAL	40 830	26%	39 740	26%	87 174	55%
					78 584	52%
					30 032	19%
					32 515	22%

NOTE 24 : Evénements post-clôture

Néant.